

TABLEAU

Des admissions relativement aux âges.

AGES.	1826		1827		1828		1829		1830		1831		1832		1833		TOTAL.	
	H.	F.	H.	F.	H.	F.	H.	F.	H.	F.	H.	F.	H.	F.	H.	F.	H.	F.
Jusqu'à 20 ans.	49	21	22	12	17	10	4	4	1	5	40	1	3	1	6	0	82	42
De 20 à 25 —	21	11	16	10	17	11	12	12	17	8	8	8	13	13	15	19	119	55
— 25 à 30 —	44	10	15	18	28	13	18	16	11	4	16	9	14	14	19	27	185	72
— 30 à 35 —	16	14	20	18	15	8	16	13	9	4	16	9	16	13	18	26	130	77
— 35 à 40 —	16	19	18	13	7	8	11	9	13	9	9	7	15	13	9	10	106	402
— 40 à 45 —	7	7	18	13	16	6	14	14	17	12	16	15	15	13	10	10	105	90
— 45 à 50 —	14	9	8	8	9	14	11	9	9	5	7	14	13	10	9	9	83	65
— 50 à 55 —	6	7	4	9	5	5	15	11	5	5	7	13	10	7	8	8	68	46
— 55 à 60 —	1	1	1	2	4	4	7	7	7	7	8	9	4	6	7	7	37	36
— 60 à 65 —	6	6	0	0	8	8	4	4	4	5	4	4	4	5	5	3	35	22
— 65 à 70 —	1	3	0	2	1	1	5	2	3	3	4	4	4	5	4	4	25	10
— 70 à 75 —	0	0	0	0	0	0	2	1	1	1	0	0	0	2	0	0	4	2
— 75 à 80 —	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	2	4
— 80 à 85 —	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	1	1
— 85 à 90 —	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0
TOTAL.	121	89	123	82	122	82	121	71	112	74	109	82	118	79	106	66	932	625

TOTAL GÉNÉRAL. 1557

TABLEAU

Des admissions classées d'après leur fréquence, relativement aux âges et aux sexes.

HOMMES.		FEMMES.	
De 25 à 30 ans.	155	De 35 à 40 ans.	102
— 30 à 35 —	150	— 40 à 45 —	90
— 20 à 25 —	119	— 30 à 35 —	77
— 35 à 40 —	106	— 25 à 30 —	72
— 40 à 45 —	105	— 45 à 50 —	65
— 45 à 50 —	85	— 20 à 25 —	55
Avant 20 ans.	82	— 50 à 55 —	46
— 50 à 55 —	68	Avant 20 ans.	42
— 55 à 60 —	37	— 55 à 60 —	36
— 60 à 65 —	35	— 60 à 65 —	22
— 65 à 70 —	25	— 65 à 70 —	10
— 70 à 75 —	4	— 70 à 75 —	2
— 75 à 80 —	2	— 75 à 80 —	4
— 80 à 85 —	1	— 80 à 85 —	1
— 85 à 90 —	0	— 85 à 90 —	1
	932		625

A quelques variations près, en comparant les âges de nos aliénés dans les différentes années, il faut conclure des deux tableaux précédens : 1° que le maximum des admissions a lieu de 30 à 35 ans; 2° que de 20 à 35 ans les admissions, divisées de cinq en cinq ans, se sont élevées au même nombre et ont été stationnaires; 3° que les admissions des hommes sont plus nombreuses de 25 à 30, et celles des femmes de 35 à 40 ans. Viennent ensuite les admissions de 30 à 35 pour les hommes, et celles de 40 à 45 pour les femmes. Les admissions des hommes de 20 à 25 ans occupent le troisième rang de fréquence, tandis que ce même âge de 20 à 25 n'est qu'au sixième rang de fréquence pour les

femmes. D'où je conclus, que la folie est plus hâtive chez les hommes que chez les femmes. A l'âge de 50 à 55 ans la folie est peu moins fréquente. Passé 55 ans, les admissions décroissent rapidement dans les deux sexes, quoiqu'elles soient un peu plus nombreuses chez les femmes. Ces résultats sont vrais, quant au nombre absolu des admissions; mais en comparant les admissions avec la population générale de chaque âge, on acquiert la preuve qu'avec les progrès de l'âge, qu'en vieillissant, le cerveau s'use et les facultés intellectuelles s'affaiblissent et s'éteignent.

Pour déduire des conséquences rigoureuses du nombre absolu des aliénés relativement aux âges, il ne suffit pas de constater qu'il existe numériquement plus de fous âgés de 30 à 40 ans; il importe de rechercher et de connaître le nombre des fous comparé à celui de la population de chaque âge.

Pour cela, nous avons constaté l'âge de 12,869 aliénés, observés à Bicêtre, à la Salpêtrière et à Charenton. Nous avons classé ces 12,869 individus d'après leur âge, et nous les avons rapportés à une échelle d'où il est résulté des quantités géométriques qui permettent de saisir d'un coup-d'œil le nombre et la différence des aliénés dans chaque âge, de comparer ce nombre et ces différences, et de les soumettre même à des proportions mathématiques (Voy. la planche xxvi). Cette même opération a été faite sur dix millions d'individus classés d'après leur âge, afin de constater la population propre à chaque âge de la vie. *L'Annuaire du bureau des longitudes* a servi de base à ce travail, qui a été fait par M. le docteur Leuret.

La population absolue diminue d'âge en âge; cette diminution est graduelle et s'opère dans des proportions à-peu-près égales de 20 à 35 ans. Elle est plus forte de 35 à 45 : elle est plus tranchée de 45 à 60; très rapide depuis 60 et surtout depuis 65. A cette dernière époque, jusqu'à la décrépitude, cette diminution s'opère régulièrement et dans une progression presque géométrique.

La fréquence de la folie, comparée aux âges, ne suit pas la même loi que la population générale; elle offre des anomalies bien singulières, quoiqu'elle aille toujours en augmentant. Ainsi, plus l'homme avance dans la vie, plus il est exposé à la perte de la raison, mais avec des chances différentes, relativement aux âges. Il y a moins de fous de 20 à 30 ans, comparativement à la population de cette époque de la vie : il y en a plus de 30 à 40 ans, quoique la population ait déjà diminué, et néanmoins le nombre des fous est moins élevé, comparativement à la population dans les âges suivans : de 40 à 45 ans, la population est diminuée et le nombre relatif des fous augmente à raison de cette même diminution : il en est de même de 45 à 50 ans. L'augmentation relative du nombre des fous est plus marquée encore de 50 à 55 ans. De 70 à 75 et de 75 à 80, le nombre des aliénés relatif à la population est énorme. C'est l'âge de la démence sénile.

Ainsi, quoique numériquement et d'une manière absolue, il soit vrai de dire qu'il y a plus d'aliénés de l'âge de 30 à 40 ans qu'avant et après cette époque de la vie, on se tromperait si l'on en tirait la conclusion qu'à cet âge l'homme est plus exposé à perdre la raison, puisque

relativement à la population générale, il y a moins de fous âgés de 30 à 40 ans que dans les âges suivans.

L'on reçoit à Charenton plus d'hommes que de femmes; la différence est comme 3 : 2. Cette différence est due à l'admission des militaires, des marins qui entrent presque pour un cinquième de la population habituelle de l'établissement et pour un septième à-peu-près des admissions; à ce que les admissions gratuites sont plus fréquemment accordées aux hommes qu'aux femmes. Il résulte de mes recherches que sur 76,000 aliénés, la différence des hommes aux femmes est comme 37 à 38, mais que cette différence varie suivant les climats, la population, et les mœurs, dans le même pays.

TABLEAU

Des admissions relativement à l'état civil.

ANNÉES.	1826		1827		1828		1829		1830		1831		1832		1833		TOTALS.		
	H.	F.	H.	F.	H.	F.	H.	F.	H.	F.	H.	F.	H.	F.	H.	F.	H.	F.	
Célibataires.	68	34	72	26	66	27	59	19	54	48	64	27	60	24	62	48	505	193	
Mariés.	49	49	41	48	51	44	55	47	52	49	42	44	56	43	41	39	387	363	
Veufs.	4	6	10	8	5	11	7	5	6	7	5	11	2	12	5	9	40	69	
Tot. des hom.	121		123		122		121		112		109		118		106		932		
Tot. des fem.		89		82		82		71		74		82		79		66		625	
																			TOTAL GÉNÉRAL. 1557

Il résulte du tableau relatif à l'état civil : 1° que les célibataires aliénés reçus à Charenton sont aux admissions totales comme 1 est à 2,22; que les hommes célibataires sont aux femmes comme 5 : 2; 2° que les aliénés mariés sont aux admissions comme 1 : 2; qu'il y a très peu de différence des hommes mariés aux femmes; 3° que les hommes et les femmes veufs, ne sont que pour un quinzième dans la totalité des admissions; que les hommes veufs sont aux femmes veuves comme 4 : 7 moins une fraction. Les hommes célibataires sont plus fréquemment aliénés que les femmes mariées, parce que la folie atteint les hommes dès l'âge de 25 à 30 ans, et qu'à cette époque de la vie, les hommes songent à peine à se marier; ils sont plus tyrannisés par les passions; tandis que les femmes sont généralement mariées. Le nombre des femmes mariées admises à Charenton, égale le nombre des hommes mariés. Le mariage, à cause des douleurs physiques et morales qui tourmentent plus souvent la vie des femmes mariées, les expose-t-elle plus souvent à l'égarément de la raison? Ces considérations, auxquelles je pourrais en ajouter d'autres, prouvent que rien n'est indifférent dans l'étude de la folie; que les recherches sur l'état civil des aliénés, si peu importantes au premier aperçu, peuvent conduire à des données d'un haut intérêt.

TABLEAU

Des admissions relativement aux professions.

ANNÉES.	1826		1827		1828		1829		1830		1831		1832		1833		Tot.
	H.	F.	H.	F.	H.	F.	H.	F.	H.	F.	H.	F.	H.	F.	H.	F.	
Propriétaires, rentiers.	14	50	7	39	7	36	8	17	18	28	18	27	10	14	9	14	307
Cultivateurs, jardiniers, vigneron.	9	1	11	»	6	4	12	4	8	7	5	7	9	4	9	3	99
Maçons.	»	»	»	»	»	»	»	»	1	»	3	»	3	»	»	»	7
Serruriers.	»	»	»	»	»	»	1	»	»	1	»	1	»	1	»	1	5
Ménisiers, chénistes.	3	»	3	»	»	»	1	1	1	2	2	1	»	1	»	1	16
Boulangers.	2	1	1	3	2	2	2	2	»	»	»	»	2	1	1	»	19
Bouchers.	1	»	1	1	»	2	»	1	»	»	1	1	1	1	1	»	10
Charcutiers.	»	»	»	»	»	1	2	1	»	»	»	»	»	»	»	»	4
Epiciers.	2	»	4	1	2	2	2	1	»	2	3	1	2	2	6	»	31
Marchands de vin.	»	»	5	»	»	2	»	3	2	»	2	2	6	2	2	2	26
Tonnelliers.	»	»	»	»	»	1	»	1	»	»	»	»	»	»	1	»	3
Aubergistes, traiteurs, cuisiniers.	3	1	3	»	3	»	»	2	5	2	1	1	2	2	4	1	24
Bijoutiers.	1	»	3	»	3	1	»	»	1	1	1	1	1	1	1	»	18
Tailleurs et cordonniers.	4	»	»	3	2	1	»	»	»	1	1	»	»	3	»	»	17
Bonneters.	»	»	»	»	»	2	1	»	»	1	1	»	»	»	»	»	5
Chapeliers.	»	»	»	»	»	1	1	1	1	1	1	»	»	»	»	»	5
Modistes et couturières.	»	3	»	6	»	7	7	»	2	»	4	»	5	»	1	»	35
Marchands et commis.	9	2	12	6	7	2	4	4	2	7	2	8	5	11	»	»	81
Marchands de tabac.	3	2	»	1	»	1	»	»	»	»	»	»	»	»	»	»	7
Officiers.	14	»	15	»	20	»	10	»	14	»	6	1	14	»	10	»	103
Soldats.	14	»	20	»	13	»	14	»	12	»	23	»	14	»	2	10	124
Invalides.	»	»	»	»	»	4	»	»	»	»	»	»	»	»	»	»	7
Conducteurs de voiture, courriers.	»	»	»	»	»	1	3	2	»	2	»	»	1	1	1	1	11
Instituteurs.	2	»	4	2	»	3	»	1	2	2	1	»	8	1	4	»	30
Étudiants.	2	»	5	»	8	»	12	»	2	5	»	6	»	6	»	»	46
Prêtres.	2	»	3	»	1	»	»	3	»	1	»	1	»	»	»	»	11
Séminaristes.	»	»	»	»	»	»	3	»	»	»	»	1	»	»	»	»	4
Religieuses.	»	3	»	»	»	»	»	»	»	1	»	1	»	»	»	»	5
Médecins.	3	»	2	»	1	»	1	»	»	2	»	1	1	2	1	1	15
Pharmaciens.	2	»	»	»	»	»	3	»	»	1	»	1	»	1	»	»	9
Avocats.	»	»	»	»	1	»	2	»	1	2	»	»	»	»	»	»	4
Notaires.	»	»	»	»	1	»	»	2	2	»	»	»	»	»	»	»	6
Clercs d'avoué.	6	»	»	»	»	»	»	»	»	»	1	»	»	»	3	»	10
Huissiers.	»	»	»	2	»	1	»	»	»	1	2	»	»	»	»	»	6
Commis de bureau.	10	»	12	6	6	»	7	1	5	»	13	2	6	3	9	3	83
Hommes de lettres.	»	»	»	»	»	»	»	»	»	»	»	1	»	1	1	1	3
Peintres.	»	»	»	»	»	1	»	1	»	3	»	1	»	1	1	1	8
Musiciens.	»	»	»	»	»	»	»	1	1	1	2	»	»	»	»	»	4
Imprimeurs et libraires.	»	7	1	»	1	1	1	»	2	2	»	»	»	»	»	»	15
Domestiques.	3	2	2	»	»	»	»	»	6	5	2	6	2	1	4	2	35
TOTAL GÉNÉRAL.																	1264

J'ai négligé de tenir compte des professions qui ne se sont présentées qu'une fois; cette longue énumération eût servi à prouver qu'il n'est point de circonstance qui mette l'homme à l'abri de l'égarement ou de la perte de la raison. Les considérations qui suivent, ne portent que sur 1264 aliénés admis et dont la profession a été constatée quatre fois au moins. Les propriétaires et rentiers sont au nombre de 307, c'est-à-dire un cinquième des admissions. Cette classe est nombreuse à Paris; il est remarquable que le nombre des femmes est de 225, tandis qu'il n'est que de 32 pour les hommes. En 1826, 1830 et 1831, nous avons reçu un beaucoup plus grand nombre de rentiers que pendant les cinq autres années. En 1826, l'annonce du remboursement des rentes, en 1830 et 1831 les évènements politiques causèrent de vives alarmes aux rentiers, eurent, par conséquent, un effet funeste sur leur cerveau, et provoquèrent parmi eux beaucoup de perturbations intellectuelles et morales.

Les militaires sont pour un 7,40 dans les admissions. L'administration de la guerre envoie à Charenton les militaires, ainsi que le ministre de la marine y fait transférer les marins.

Les admissions des employés de bureau sont de 18, 63; mais tandis que le terme moyen n'a été que de 8 pour sept années, il s'est élevé à 15 en 1831. En 1831, 32 et 33, nous avons reçu 6 peintres, tandis qu'il n'en était entré que 2 pendant les cinq années précédentes.

De 1826 à 1830 il n'était entré que 11 instituteurs ou institutrices: dans les quatres années suivantes leurs

admissions se sont élevées à 19. Dans les trois dernières années, 1831, 32 et 33, trois hommes de lettres ont été admis, aucun ne l'avait été dans les cinq années précédentes.

Lorsque je parlerai des causes qui ont provoqué la folie des malades entrés à Charenton, je reviendrai nécessairement sur les conséquences générales qu'on doit tirer du tableau des professions combiné avec celui des causes de l'aliénation mentale.

TABLEAU

Des admissions relativement aux causes de la folie.

ANNÉES.	1826	1827	1828	1829	1830	1831	1832	1833	Tot.
Hérédité	49	47	58	65	70	36	38	34	537
Onanisme	7	9	7	7	10	3	3	6	52
Libertinage, excès de tous genres	8	8	8	12	25	15	33	37	146
Abus du mercure	3	3	10	13	6	5	1	3	44
— des liq. alcooliques	22	17	25	11	16	10	18	15	131
Insolation	0	5	2	1	2	0	2	0	12
Coups sur la tête	1	1	2	9	3	2	1	1	20
Suppression d'évacua- tion habituelle	5	4	4	13	3	12	7	6	51
— de suppuration hab.	0	0	0	0	1	0	2	0	3
Suite de couche	2	3	5	8	1	2	3	4	28
Affections cérébrales	0	0	0	0	0	6	6	5	17
Choléra-morbus	0	0	0	0	0	0	3	0	3
Chagrins domestiques	38	22	29	26	47	38	40	38	278
Excès d'études, de veil- les	2	3	3	2	2	1	2	1	16
Revers de fortune	7	7	6	5	3	15	2	4	49
Passion du jeu	0	0	2	0	1	2	0	0	5
Jalousie	3	2	8	3	0	1	1	1	18
Amour contrarié	12	9	8	2	3	1	2	0	37
Amour-propre blessé	4	1	1	2	3	2	2	1	16
Frayeur	1	0	4	8	14	5	2	1	35
Dévotion exaltée	7	9	2	1	3	1	1	0	24
Excès de joie	0	0	1	0	1	0	0	0	2
Lecture de romans	3	3	7	0	0	0	0	0	13
Evénemens politiques	0	0	0	0	13	15	3	1	32

L'étude des causes de l'aliénation mentale est aussi importante que difficile. Les malades sont hors d'état d'indiquer les circonstances qui ont précédé le délire; leurs parens et leurs amis ignorent souvent les causes de la folie des aliénés qui sont admis dans l'établissement; s'ils ne les ignorent pas, ils y attachent peu d'importance et quelquefois ils les dissimulent. Quelques aliénés, vi-

vant isolés dans Paris, sont envoyés à Charenton sans le moindre renseignement; il en est de même des militaires et des marins, qu'ils arrivent de Paris ou d'autres villes. Aussi n'ai-je pas la prétention de donner un tableau bien exact de la folie des malades admis à Charenton pendant les huit années dont je rends compte. Tel qu'il est, ce tableau indique ce qu'on peut faire, et offre des résultats qui ne sont pas sans intérêt.

Il ne faut pas perdre de vue que les causes de l'aliénation mentale, prédisposantes et excitantes, physiques et morales, n'agissent pas seules, mais qu'elles se combinent, deux, trois, quatre, et exercent leur action, tantôt avec lenteur, tantôt avec brusquerie.

De toutes les maladies, l'aliénation mentale est la plus éminemment héréditaire. Quoique notée 337 fois sur 1375 aliénés, je suis persuadé que cette cause prédisposante est encore beaucoup plus fréquente.

Les écarts de régime, les excès de toutes sortes, soit en affaiblissant lentement les organes de la sensibilité, soit en pervertissant brusquement leurs fonctions, provoquent très fréquemment la folie.

L'épilepsie, et surtout le vertige épileptique, modifient toujours l'innervation des individus affligés de cette affreuse maladie. Les épileptiques sont tous d'une extrême susceptibilité, d'un caractère difficile, irritable, emporté; les accès d'épilepsie se terminent quelquefois par la manie la plus furieuse, la plus indomptable, rarement par la monomanie, souvent par la démence et par la démence la plus stupide. Mais ce délire consécutif n'est pas de longue durée; ordinairement il cesse

après quelques heures, après quelques jours, pour se reproduire à la suite d'un nouvel accès d'épilepsie, et lorsque l'épilepsie a persisté pendant plusieurs années; lorsque les accès se rapprochent, surtout lorsque les vertiges sont fréquents, l'intelligence s'altère, s'affaiblit et s'éteint. Dans un mémoire sur l'épilepsie, j'ai constaté par des faits nombreux recueillis à la Salpêtrière, que le vertige dont la durée est si courte, tue plus promptement l'intelligence, que les accès complets d'épilepsie.

L'aliénation mentale, pendant les huit années dont je rends compte, ne s'est montrée que 28 fois à la suite des couches et de l'allaitement, c'est-à-dire 36, 12 sur la totalité des femmes admises. J'avais observé bien plus souvent à la Salpêtrière la folie à la suite des couches parmi les femmes aliénées envoyées dans cet hospice, puisqu'un douzième des aliénées admises avait perdu la raison à la suite de couches ou de la lactation. La misère, le dénûment des femmes aliénées admises dans l'hospice expliquent suffisamment cette différence. Mais pourquoi la folie, à la suite des couches, est-elle plus fréquente dans les classes élevées et riches? (Voyez t. 1, pag. 230.)

Le choléra, soit par la terreur, soit par les perturbations consécutives du canal digestif, a exercé son influence sur la production de la folie. La maison de Charenton a reçu trois aliénés dont la maladie a été causée par le choléra.

Il a été noté un plus grand nombre de causes physiques que de causes morales, contrairement aux obser-

vations de Pinel et à celles que j'avais faites précédemment. Pinel et moi rendions compte des aliénations mentales observées à la Salpêtrière, où l'on ne reçoit que des femmes; or, les femmes sont bien plus dépendantes des influences morales que les hommes. Les renseignements sur les causes morales sont plus difficiles à obtenir. Les passions n'ont pas d'enseigne, elles restent cachées. Les parens ont hâte quelquefois d'indiquer des causes physiques, espérant donner le change sur la vraie cause du mal; peut-être aussi la médecine étant plus positive, l'esprit d'investigation se porte-t-il plus activement sur la recherche des causes apercevables par les sens.

Par chagrins domestiques, il faut entendre toutes les affections morales qui exercent leur action dans l'intérieur de la famille, les contrariétés, les découragemens du ménage, les soucis pour les enfans, la perte d'un mari, d'une sœur, d'un fils; les mécomptes dans les affaires, les jalousies de profession, etc.; on ne s'étonnera pas si le chiffre des chagrins domestiques est si élevé.

La frayeur produisit en 1830 un plus grand nombre d'aliénés que les années précédentes. Avant 1830, la politique ne se trouve point dans nos notes. Cette cause s'est rencontrée 13 fois en 1830, 15 fois en 1831, 2 en 1832 et 1 en 1833.

En combinant la fréquence de la folie en 1830 et 1831 dans quelques positions sociales, ainsi qu'il a été constaté dans le tableau des professions, avec les causes morales dont nous parlons, on est conduit à cette conséquence: que les perturbations sociales de cette épo-

que ont exercé leur influence sur la production de la folie, non-seulement par la frayeur, par l'exaltation politique, mais encore par le bouleversement dans la position sociale de beaucoup d'individus.

Cette conclusion confirme ce que nous avons imprimé pour la première fois en 1805; savoir, que les idées dominantes de chaque siècle, que l'état de la société, que les commotions politiques exercent une grande action sur la fréquence et le caractère de la folie. Je pourrais donner l'histoire de notre pays depuis 1789 jusqu'à nos jours, par l'observation de quelques aliénés dont la folie reconnaissait pour cause ou pour caractère quelque événement politique remarquable dans cette longue période de notre histoire; et si j'avais à rendre compte du grand nombre des suicides observés en 1834, et des causes de leur fréquence, il me suffirait de l'histoire bien faite de l'état intellectuel et moral de la société en France. Nous verrions que le mal est ancien, mais que des circonstances nouvelles l'ont exaspéré.¹

¹ Voyez article SUICIDE, tom. 1^{er}, et les *Considérations sur les suicides à notre époque*, par M. le docteur Brouc (Annales d'Hygiène publique, 1836, tom. XVI, pag. 223 et suiv.).

TABLEAU

Des admissions relativement aux variétés du délire.

ANNÉES.	1826		1829	1830	1831	1832	1833	TOTAUX.	
	1827	1828						H.	F.
Monomanie. . .	139	45	51	44	48	45	572		
Manie.	146	80	49	55	40	52	534		
Démence. . . .	80	19	26	26	21	37	219		
Idiotie.	4	3	4	0	4	1	8		
Non aliéné. . .	0		1	0	0	0	0		
TOTAUX.	366	255	121	112	109	118	107	953	624
TOTAL GÉNÉRAL. . .								1557	

La monomanie est plus fréquente que les autres variétés de folie; elle est, à la totalité des admissions, comme 1 est à 2,17; elle atteint plus souvent les femmes que les hommes, relativement aux admissions des deux sexes. Les femmes sont plus fréquemment victimes des passions tristes et oppressives, plus exposées à la mélancolie avec délire (lypémanie). La manie, plus fréquente chez les hommes, s'est montrée, relativement aux admissions, comme 1 est à 2,85. La démence est, au total des admissions, comme 1 est à 5,54; mais le nombre des hommes, dans la démence, est bien supérieur à celui des femmes, surtout si l'on a égard au nombre relatif des admissions. Je signalerai plus tard la cause de cette grande différence.